

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze, le treize du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PHILIPPE, Maire.

**MAIRIE
29390 LEUHAN**

Sont présents : PHILIPPE Christian, LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, BARRE Christophe, BOLZER Emile, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, YAOUANC Daniel, MEVELLEC Denise, TROALEN Michelle, Pascal BOURHIS, Myriam DUGOU

Procuration de Corentin MARCHAND à Martine QUEMERE
Madame Myriam DUGOU est nommée secrétaire.
Présence de Monsieur Joël GARIN, Trésorier

OBJET: DPU

Convocation :
le 6 mars 2015

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 22 septembre 2004, a été institué un droit de préemption urbain (DPU) sur les immeubles situés en zones urbanisables de la carte communale.

Il soumet au Conseil municipal le projet de vente suivant d'une propriété située dans la zone :

| Adresse des propriétés | Propriétaires | Cadastre section et n° | Surface |
|------------------------|---------------------------|------------------------|---------|
| Route de Trégourez | Société GOOD LOC à NANTES | 1 84 | 195 m2 |

Après en voir délibérer et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces propriétés.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PHILIPPE

